

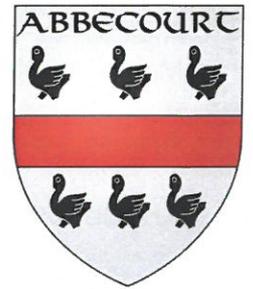
# Mairie d'Abbecourt

26, rue de Courcelles BP 80009

60430 Abbecourt

☎ 09.62.60.44.03

✉ [mairie@abbecourt.fr](mailto:mairie@abbecourt.fr)



## ARRÊTÉ portant mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Abbecourt

**N°A2021028**

Le Maire

Vu le code de l'urbanisme et notamment les articles L 153-60 et R 153-18

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Abbecourt approuvé le 22/05/2018

Vu le décret ministériel du 24/11/1989 fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours du faisceau hertzien de Sainte Geneviève - La Maison Blanche (Oise) à Belleuse - Le Gros Chêne (Somme)

Vu le décret ministériel du 14/04/1995 fixant l'étendue des zones et les applicables autour des centres récepteurs d'Allonne et Warluis (Oise) pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

Vu le plan et les documents ci annexés

Considérant la nécessité de mettre à jour le PLU d'Abbecourt

### ARRÊTE

**Article 1 :** Le Plan Local d'Urbanisme d'Abbecourt est mis à jour à la date du présent arrêté

A cet effet, est annexé au dossier du PLU un dossier comprenant :

- Le décret ministériel du 24/11/1989 fixant l'étendue de la zone spéciale de dégagement et les servitudes de protection contre les obstacles applicables sur le parcours du faisceau hertzien de Sainte Geneviève - La Maison Blanche (Oise) à Belleuse - Le Gros Chêne (Somme)
- Le décret ministériel du 14/04/1995 fixant l'étendue des zones et les applicables autour des centres récepteurs d'Allonne et Warluis (Oise) pour la protection des réceptions radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

**Article 2 :** La mise à jour a été effectuée sur les documents tenus à la disposition du public à la Mairie d'Abbecourt aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie

**Article 3 :** Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois

**Article 4 :** Le présent arrêté sera adressé :

- A Madame la Préfète
- A Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de l'Oise

Fait à Abbecourt, le 24/03/2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Jacques ANTHÉAUME

